

CONSEIL GENERAL

Type d'intervention

Interpellation (art. 34 RCG)

1^{er} signataire

Morisod Carole

Cosignataires

Signatures des cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Les Verts / Cretton Nathalie

hother W

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Titre

Bus urbains

Texte de l'intervention

Les Verts sont satisfaits que notre région développe considérablement son réseau de transports publics. Cette démarche entre tout à fait dans le cadre de la réduction de la pollution de l'air engendrée notamment par le transport individuel.

Les Verts regrettent toutefois que des véhicules diesel aient été privilégiés pour ces transports. Evidemment, des filtres à particules devraient être placés sur chaque véhicule, mais malgré ces filtres, une partie des microparticules s'échappent et affectent la santé de la population (allergies, maladies cardio-pulmonaires, cancers,...). Nous nous étonnons également que l'on accepte des véhicules roulant aux normes Euro4 (norme de 2006!) alors qu'en France notamment, les villes doivent, à l'achat de nouveaux véhicules, s'équiper de moteurs dits « propres », c'est-à-dire : électriques, à hydrogène, hybrides, au gaz renouvelables ou dans les derniers cas, répondant à la norme Euro6 (norme de 2017). De plus, pour 2025, 100% des véhicules renouvelés devront être « propres »!

Pour clore le chapitre européen, il est intéressant de constater que les coûts de la santé induits par le diesel représentent 70 milliards d'Euro par année.

En Suisse des efforts sont également faits pour diminuer la pollution de l'air et les émissions de CO2, par exemple chez Car postal.

Nous pouvons d'ailleurs lire l'article référent dans le média ARCInfo datant du 2.11.2018 :

"CarPostal veut réduire ses émissions de CO2. Une volonté qui passe notamment par l'utilisation de bus électriques à la place des véhicules diesel. Des tests ont été menés en novembre 2018 en Valais, à Sion et Martigny."

D'ailleurs, deux autres cars postaux électriques desservent quotidiennement des lignes à Sarnen (OW) et Interlaken (BE).

La Poste indique vouloir améliorer son bilan en matière de CO2 pour 2020 de 25%. Elle tire déjà complètement son électricité de sources suisses d'énergies renouvelables.

Conclusion

Les Verts souhaitant préserver la santé des Chablaisiennes, des Chablaisiens et de l'environnement, posent à travers cette interpellation les questions suivantes :

- 1. Est-ce que les bus faisant partie de Chablais Agglo sont neufs ou d'occasions ?
- 2. De quels moteurs sont-ils équipés ?
- 3. Avec quelle norme?
- 4. Est-il prévu, lors de l'achat d'un nouveau véhicule, de choisir un moteur dit « propre » (hybride, électrique, hydrogène, gaz naturel,...) ?

Collombey-Muraz, le 28 décembre 2018

1^{er} signataire: